

Histoires de Vern



Numéro 21

10/07/99

Prix : 10 francs

1. Editorial p. 1
2. Honneur aux poilus p. 2
3. Les globes de mariage p. 6
4. Les chouans au Plessix p. 8



Publication de l'Association
« Vern 1789 », association loi
1901 pour la recherche historique.
Siège social : Centre des Marais,
43 rue de Châteaubriant
35770 VERN Sur SEICHE
Directeur de la publication :
Romain Guilloux
Autorisation de paraître du 27 août
1994

Editorial

Ironie de l'histoire, au moment où nous publions la fin de l'article sur la « Grande Guerre » 1914-1918, dans les Balkans, là où elle avait commencé, les nations tentent de terminer une autre drôle de guerre. On sait que l'armistice de 1918, par les conditions qu'elle imposait aux Allemands, portait en germe le terrible conflit qui éclaterait 21 ans plus tard. Espérons que la paix en gestation dans les Balkans saura tirer les leçons de l'histoire, et éviter les mêmes erreurs.

R.G.



Le présent Armistice a été signé le 11 Novembre 1918
à 5 heures (cinq heures) de l'après-midi (5^h heures)
à Compiègne
entre
les
Généralissime Foch
et
le
Général Ludendorff

Foch
Ludendorff
Amélie
Berger
O. Obermayer
Winterfeldt
Vauselon

2404

Signature de l'Armistice de 1918

Honneur aux poilus 1916

La vie des campagnes

L'année ne sera pas exceptionnelle : le temps n'est pas de la partie. Un fermier relate :

"On a pu terminer les semailles de printemps, les plantations de pommes de terre, les semis de betteraves. La récolte des fourrages paraît devoir être abondante mais la fenaison se fait difficilement ; on manque de main-d'œuvre et il pleut à chaque instant. Dès maintenant, on peut prévoir une récolte de blé et de sarrasin supérieure à l'an dernier. Par contre, les arbres fruitiers ne promettent guère. Les pluies tombées au moment de la floraison ont déterminé la coulure. Les vagues de chaleur de la mi-mai ont grillé les fleurs des pommiers.

Les lapins continuent le ravage

des récoltes aux abords des bois et causent un tort considérable aux locataires."

La récolte prochaine :

Nous sommes à la troisième et espérons-le à la dernière récolte pendant cette terrible guerre.

« Les deux premières, grâce à la vaillance des femmes, à l'entrain des jeunes et à la résistance des vieux, ont pu se faire d'une manière assez satisfaisante.

La main-d'œuvre devenant de plus en plus rare, la troisième est peut-être plus difficile mais non impossible, car nous aurons plus de temps puisqu'il n'y a pas de pommes.

Imitons nos soldats qui, redoublant d'effort, les voient couronnés de succès et disons-nous que, malgré nos fatigues et nos peines, nous sommes encore plus heureux qu'eux et lorsqu'ils rentreront vainqueurs nous serons contents de leur avoir aidé dans la mesure de nos forces à acquérir une paix glorieuse pour nous et durable pour nos enfants."

(Bulletin n°34, 1916)

Hélas 1917 ne sera guère meilleure.

Céréales, foin, pommes :

La récolte, question la plus importante de l'heure



actuelle. Que sera-t-elle ? Elle promet d'être bonne. Le foin a peu fourni car la chaleur est venue d'un coup, après une longue période de grand froid ; le fourrage n'a pu se développer beaucoup avant de mûrir.

Le blé est bon en général, sauf dans les terres mouillées. Il ne reste guère d'avoine d'hiver ; mais celle de printemps est bonne ainsi que l'orge, les dernières pluies ont légèrement fait verser les céréales.

La récolte de pommes promet d'être abondante malgré les ravages considérables de l'anthronome¹. Ce qui se fera surtout sentir ce sera le manque de main-d'œuvre.

Que le Gouvernement renvoie les vieilles classes, il y a grand besoin de bras. Bull. n°38, 1917

De même, la traditionnelle Fête de la Saint-Jean a subi le contrecoup.

Triste la Saint-Jean de 1916, plus triste encore que celle de 1915. Pas une baraque, pas un pâtou, si un. Qu'est-il devenu ? Où est le temps où ils se réunissaient 25 ou 30 pour les concours de fouetteurs sur le mur du vieux cimetière.

¹ Sorte de charançon dont les larves détruisent les bourgeons des arbres fruitiers

1918 – Quand finira la guerre?

Voilà une question qui revient souvent et qu'on ne peut résoudre.

Les uns disent cette année, d'autres dans un ou deux ans, même trois ajoutent les malins. La guerre finira le jour où l'Allemagne, vaincue, cédera et demandera grâce.

Cependant tout le monde reprend courage et pense que tout fait prévoir que la fin est proche.

Les idées des poilus en perm.

"Nous en avons plein le dos, mais ça ne fait rien, aie pas peur, on les aura". Quand ils arrivent en permission, les vêtements déchirés et souillés de boue, c'est la première phrase des poilus. Ce sont eux pourtant qui voient de plus près les horreurs de la guerre ; mais ce sont eux souvent qui désespèrent le moins. C'est qu'ils sentent toute la démoralisation, tout le désir de paix qui règne en maître dans les troupes allemandes et chez les prisonniers particulièrement. Et ils ont confiance. En perm, le poilu est réservé, même avec ses parents. Mais en rentrant là-bas, avec les camarades, quels rires ! Quels propos joyeux sur les "civelos" de l'arrière.

Il faut parler aussi des prisonniers qui ont vécu peut-être en à-côté du conflit mais dans des conditions aussi pénibles.

La vie d'un prisonnier en Allemagne

(par Jules Guiné, caporal, 41^e infanterie)

On prendra seulement quelques passages d'une épître fort intéressante qui montre la mentalité « boche » sous son vrai jour :

"Fait prisonnier le 1/4/18, on nous a expédiés à l'arrière des lignes allemandes, d'abord à Montmédy, on nous colle dans une casemate de la forteresse, entassés les uns sur les autres, sans couvertures, sur la planche, sans feu, sans lumière ; c'était la salle à manger et les W.C. Jugez de

l'odeur ... Là aussi j'ai vu les cages en fil de fer de 80 centimètres de haut sur 1 mètre carré ou moins. C'est là-dedans que certains camarades ont fait les représailles, enfermés les trois premiers jours de captivité, sans sortir, un bout de pain et de l'eau... J'ai connu de malheureux camarades qui ont subi ce régime pendant trois mois entiers : 3 heures de cage, travail, pain noir et eau... et avec cela bien d'autres mauvais traitements qu'on ne peut définir. J'ai connu le jus de feuilles sèches, sans sucre, la boule de 1.200 grammes à 3, 4 ou 5 de pain infect, la soupe à l'orge ou au maïs ou à la betterave, à la julienne ou l'ortie, avec cela le régime des coups de crosse et autres punitions plus dures encore... J'en aurai bien d'autres à vous raconter, mais le temps me manque... Bull. n°44

Il faudra attendre le lundi 11 Novembre pour que tombe la nouvelle tant attendue.

Une grande date

11 Novembre 1918 – A 1 heure nous recevons la dépêche officielle ci-dessous :
**"PREFET A MAIRE,
 "ARMISTICE SIGNE CE
 MATIN. SUSPENSION DES
 HOSTILITES. VEUILLEZ
 FAIRE PAVOISER ET
 SONNER LES CLOCHES."**



Victoire ! Victoire. Le cauchemar est fini ! Saluons nos braves poilus de France. Honneur à nos vaillants alliés, associés dans cette lutte gigantesque. Saluons surtout les morts ; glorieuses victimes de cette terrible aventure, dont l'ombre montera la garde éternelle au seuil du temple de l'Histoire. Enfants, jeunes gens, saluez bien bas ceux qui reviendront douloureux et meurtris pour leur faire oublier tout un passé d'horreur. Préparez leur retour aux foyers assombris. Bull. n°43, 1918

La reddition allemande sera signée dans la clairière de Rethondes, près de Compiègne, dans le wagon du Maréchal Foch.

Le bilan est lourd :

Sur 8 000 000 de Français mobilisés :
 1 400 000 hommes seront morts soit au combat, soit des suites de leurs blessures, soit de maladies.

Tout le monde rentre, la vie reprend doucement le dessus. On se reprend à espérer et le 3 Août 1919 (dans le bulletin, il est question du 3 Août 1920, mais il y a eu erreur pour l'année, l'article ayant paru au 1er semestre 1920) grande fête à Vern en l'honneur des Poilus.

Il sembla que nous revenions aux "grands jours" des fêtes de Vern. Il y en avait du monde ! Et pourtant c'était un simple rendez-vous.

A 2 heures, à l'Ecole communale, délicieusement ornée par deux poilus de bonne volonté, MM. Louis Poupin et Alphonse Bourdais, réunion de l'A.², sous la présidence de M. Corgne, maire : Compte rendu moral. Il faudrait pouvoir le passer ici afin de donner aux membres absents une idée de ce qui a été fait pendant la guerre.

Charmante improvisation de M. Larcher, qui s'associe de tout cœur à l'idée de fêter les "Poilus et la Victoire" et remercie les personnes qui ont organisé la fête et ont aidé pécuniairement.

Puis a lieu la distribution des diplômes aux familles des morts.

Départ pour le cimetière, en groupes, drapeaux en tête. Dépôt d'une magnifique gerbe de fleurs cravatée d'un large ruban tricolore (Maison Gérard de Vern). Vibrante allocution de M.

Larcher, un poilu qui l'a échappé belle, croix de guerre, deux citations : "debout les vivants !".

Rentrée à l'Eglise où a lieu un "libera".

Enfin, vin d'honneur à l'Ecole, offert par M. Corgne, maire, avec le gracieux concours de Mme A. Lebreton et de M. Gendry, m. h. de l'A ; M. Kan, m. de l'A, ex-instit adjoint à Vern.

Récitation des poèmes et poésies par Mlle R. Pouessel et Aug. Marchand, chants patriotiques ; le soir, feu d'artifice sur la Tour³, embrasements, etc.

Après-midi bien remplie, dignement gaie, fête de souvenirs et de légitime fierté. Nous fêtions le retour des Poilus et nous n'oublions pas les morts.

Nous comptons à Vern, membres de l'A. :

60 morts officiels, domiciliés à Vern,

19 morts officiels, non domiciliés à Vern,

10 disparus (à compter comme morts).

D'un autre côté, nous avons :

134 membres de l'A. blessés, mutilés ou intoxiqués par les gaz ; 27 sont morts des suites de leurs blessures.

104 citations, dont plusieurs membres cités 2, 3 et 4 fois ;

72 croix de guerre,

12 médailles militaires,

4 membres honoraires chevaliers de la Légion d'honneur.

L'A. de Vern a bien mérité de la Patrie.

Bull. n°45, 1919

Lors de sa session du 29 mai 1919, le Conseil Municipal décide la nomination d'un Comité "Monument aux Morts pour la France" composé de :

M. Emile Corgne, maire, comme président,

Mr. M. Marchand, trésorier,

Mme de la Rivière, M. Larcher, M. Paty, membres.

Il sera question d'ériger un monument à la mémoire des *Enfants de Vern morts pour la*

² « Amicale de Vern, section detir »

³ Peut-être le clocher de l'église... Un de nos lecteur aurait-il des précisions ?

France. Il sera confié à M. Tardivel, sculpteur rennais. Il représentera un poilu grandeur naturelle sortant de la tranchée, son fusil à la main; derrière lui, dans les nuages, le clocher de Vern, son pays, auquel il pensait il y a un instant.

Une souscription est lancée et, le 26 septembre 1920, a lieu la première commémoration inauguration du monument.

Un tableau, œuvre artistique peint et offert par M. Rauch fut exposé lors de cette fête. Celui-ci, Alsacien, avait beaucoup fait pour Vern en diverses circonstances et particulièrement pour l'organisation de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et des fêtes à Vern.

Il lui fut décerné, le 26 septembre, le titre de "Citoyen de Vern" par le Conseil Municipal suite à une délibération du 18 août 1920. L.P.

Réponse à notre jeu :

Ce tableau, qui figure en page 1 de notre n° 20, peut être admiré à la mairie, dans le couloir qui conduit de l'entrée à la salle du Conseil

LES GLOBES DE MARIAGE

Nous avons vu, au travers de précédents numéros, se



dérouler tous les préparatifs, les usages, à l'occasion d'un mariage. Voilà, avec cet article, présenté ce qui terminait la cérémonie nuptiale. De nos jours, cette coutume n'a plus cours mais jusqu'au sortir de la dernière Guerre mondiale elle revêtait un moment important.

A l'issue du mariage, la famille offrait aux mariés une "verrine", plus connue sous le nom de "globe".

C'est la maman de la mariée qui commandait la garniture intérieure chez le bijoutier ou l'horloger qui, avec ses outils (poinçons), découpait les feuilles et les fleurs dans des plaquettes de laiton selon les souhaits formulés par la maman sous forme de

symboles. Selon sa grandeur, on voyait la richesse des familles.

La mariée y mettait sa couronne (sur un coussin rouge ou "calotte"), sa guirlande de fleurs d'oranger ainsi que le bouquet du marié

Le globe ainsi garni était mis en évidence dans la pièce principale et devenait la plus belle ornementation du nouveau foyer.

Les verrines sont présentes dans de nombreux foyers français, mais aussi en Allemagne (Bavière), en Hollande, en Suisse, en Italie, tradition qui s'est prolongée jusque dans les années 1940 et, bien entendu, le style, l'ornementation, les objets diffèrent suivant leur origine.

L'ornementation du globe

est très ordonnée : on y retrouve des motifs en métal doré qui étaient très symboliques et s'expliquaient ainsi :

- Les feuilles de chêne en cuivre recouvert d'une fine couche d'or symbolisaient la prospérité ainsi que la loyauté ;
- Les feuilles de tilleul, la fidélité ;



- Les feuilles de lierre, l'attachement ;
- Les feuilles de vigne et les grappes de raisin, la réussite et l'abondance ;
- Les épis de blé, symbole de la fécondité, étaient présents au nombre de 7, pour rappeler les jours de la semaine ;
- Les trèfles à 4 feuilles, porte-bonheur ;
- La colombe évoquait la paix dans le foyer,
- Le miroir central, en tant que surface réfléchissante, symbolisait le reflet de l'âme, la vérité. Bien souvent, c'était l'unique miroir dans la maison.
- Les miroirs rectangulaires correspondaient au nombre d'années ou de mois entre les fiançailles et les noces ;
- Les miroirs triangulaires symbolisaient la fécondité : ils avaient la forme d'un triangle à l'image du maïs sortant de terre ;

- Les miroirs ovales étaient des porte-bonheur offerts à la mariée par les demoiselles d'honneur ;
- Les miroirs en losange représentaient les enfants que la famille souhaitait aux nouveaux mariés.

Bien d'autres miroirs, de toutes formes géométriques possibles, évoquaient les thèmes de la fidélité, de l'union de deux êtres.

Cette pièce ornementale était l'objet de toute l'attention de la maîtresse de maison. De par son entretien, on la jugeait et, si par malheur le globe n'était pas limpide, c'est que son esprit était obscurci par trop d'ignorance ; c'est dire son importance !

Au fil des ans, certains se sont enrichis par l'ajout de souvenirs de plusieurs générations.

Il est de nos jours objet de décoration mais néanmoins un véritable patrimoine de la mémoire des souvenirs, des traditions de générations anciennes. L.P.

Les chouans au château du Plessix

Après toutes ces échappées hors de Vern, concentrons-

nous sur un point de notre commune qui, pour être éloigné du bourg, n'en a pas moins joué un rôle important dans l'aventure des chouans, ou présumés tels, à travers notre territoire, à savoir le château du Plessix, sis au milieu du bois de Soeuvres. Ce château appartient alors à la famille de Caradeuc de la Chalotais (du nom de leur propriété, près de Bécherel). Voici ce qu'en dit Banéat dans « *Le département d'Ille et Vilaine* » : il « *faisait partie de la succession de Beringhen en 1734, et fut vendu par elle en 1742 au Procureur Général de Caradeuc de la Chalotais. Celui-ci y créa des champs d'expérience, il y cultiva le trèfle, la luzerne, le ray-grass dont l'usage était jusqu'alors inconnu, le chanvre, le lin, les pommes de terre qui étaient encore une innovation ; il y planta 6000 noyers et les belles avenues de platanes actuelles. Il y fut retenu en 1774 lors de ses luttes contre l'absolutisme du pouvoir central* ». Ce dernier meurt en 1785. Rennes lui fait des funérailles grandioses. Nous aurons l'occasion de parler plus longuement de cette personnalité hors du commun qui a marqué l'histoire de la Bretagne et de la France pré-révolutionnaires. Le château de Vern échoit alors à son fils cadet Gabriel-Jean-Raoul, dit le chevalier de la Chalotais, conseiller au Parlement de Rennes, marié à Vincente Emilie de St Pern en 1777 et morts tous les deux en 1790. La propriété revient alors à leurs enfants mineurs. Son frère aîné, Anne-Jacques-Raoul, Procureur général, comme son père, près le Parlement de Rennes, retiré sur ses terres de Caradeuc à la Révolution est accusé de complicité avec le marquis de St Pern, son beau-frère, dans la conspiration du Luxembourg, c'est à dire de relations avec les émigrés. Jugé par le tribunal révolutionnaire de Paris il est guillotiné le 10 juillet 1794, à près de 66 ans.

Un point de ralliement

Dans le n°5 d' «Histoires de Vern», qui résume les combats de Vern, nous avons vu que le château du Plessis sert de point de ralliement, aussi bien pour les chouans venus de la forêt du Pertre, puis de celle de Liffré, ayant passé la Vilaine au pont de Cesson avec Forestier à leur tête, que pour les paysans que Jean Jouaud doit réunir, suite à la visite de Joseph de Puisaye chez lui, à l'Erable en Bourgbarré. Dans le n° 11, parmi «la bande de 37 chouants» (sic), inscrite dans le registre d'écrou de la prison Marat, nous retrouvons 5 résidents du château, les 2 sœurs Louazon et 3 de leurs domestiques.

Suivons leurs interrogatoires pour mieux comprendre ce qui leur est reproché et, à travers eux, le rôle du château vu par les autorités révolutionnaires.

Euphrasie (ou Euphrosine), 30 ans, est à la tête de la ferme du château qu'elle administre. Sa sœur aînée **Pélagie**, beaucoup plus âgée qu'elle (58 ans) est la femme d'un émigré, Joseph Martin, «*qui la quitta au moment de la révolution... son fils est également absent depuis 2 ans*». Elle ne sait plus rien d'eux. Elle se trouve au château depuis peu où elle se repose, 6 mois ou 6 semaines

selon les interrogatoires. Nous apprendrons par une lettre d'Ursule (autre sœur) aux administrateurs du District pour se plaindre des dégâts causés au Plessis en floréal an II qu'elle a investi beaucoup dans cette ferme avec sa sœur Sainte. Voici comment elle parle de cette entreprise : «*Elle faisoit depuis de longues années avec sa sœur Sainte Louazon morte il y a quelques mois, un petit commerce que l'économie et la bonne foy avoient rendu assez heureux. Sentant qu'il diminueroit et s'anéantiroit peut-être, elle prit à ferme en 1791 la maison et retenüe du Plessix de Vern, appartenant aux enfants mineurs du cadet Caradeuc à raison de 1300 livres par an. Aussitôt et depuis, cette ferme considérable fut montée de toutes les choses nécessaires à sa culture*».

Des femmes effrayées

Lors des évènements du 10 floréal, les deux sœurs alors au château, ainsi que **Jeanne Coudé**, domestique affolées par le bruit d'une fusillade dans le bois de Soeuvres s'enfuient.

Euphrasie voyant les troupes républicaines fuir vers les 3-4 h de l'après-midi à l'approche des brigands, se cache à l'extrémité du jardin où elle reste environ 2 heures ½. Elle retourne alors chez elle avec l'intention de faire sa déclaration à la Municipalité, ce dont la dissuadent Després, officier municipal et Peucet, garde national qu'elle rencontre alors, celle-ci n'étant pas assemblée. Ils la reconduisent alors chez elle, s'y rafraîchissent et retournent faire le tour du bois pour voir s'ils voient quelqu'un, malgré le danger encouru. : ils le paieront d'ailleurs de leur vie, nous l'avons vu. Interrogée le 29 brumaire an III sur ce qu'elle fit après le départ des 2 citoyens, elle répond «*qu'elle resta à la maison et qu'elle se disposait à souper lorsqu'une troupe assez nombreuse de paysans munis d'une grande quantité de viande et de sacs remplis d'aliments la*

forcèrent une seconde fois à quitter la maison par la frayeur qu'ils lui occasionnèrent qu'ils firent ce qu'ils voulurent chez elle où elle ne rentra que vers les 2 h après minuit n'entendant plus de bruit dans la maison». Il s'agit de paysans armés qu'on lui dit plus tard être de Nouvoitou. Le lendemain matin elle va chez le citoyen Robinet pour lui demander à qui elle doit faire sa déclaration. C'est là qu'elle sera arrêtée avec lui.

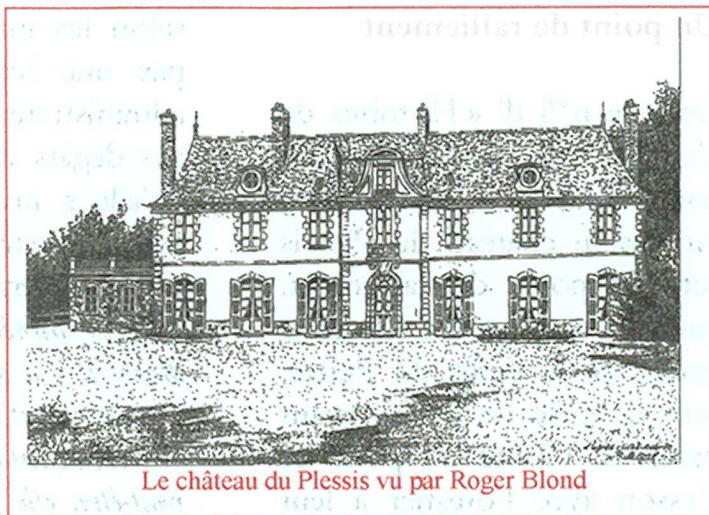
Jeanne Coudé, voyant des habits bleus se cache, elle, dans un coin du jardin s'approche vers le soir de la maison, y entre sans trouver personne. Entendant du bruit, elle s'enferme dans les latrines et y passe la nuit.

Quant à **Pélagie**, elle se cache dans un champ où elle reste jusqu'à la nuit. Elle rentre alors se coucher au château sans s'apercevoir de la présence de **Jeanne Coudé** parce que « sa chambre est éloignée de la cuisine... Encore saisie de frayeur elle laissa une chandelle allumée toute la nuit ».

Un grenier d'abondance

La Commission Révolutionnaire qui les interroge s'étonne

- de la « grande quantité de paille dans la maison et dans les enbauts... sur laquelle il paraissoit qu'il avait couché du monde »



Le château du Plessis vu par Roger Blond

- de la « grande quantité de viande tant fraîche que salée »
- de la « grande quantité de grains.. dans un moment de disette ».
- de la « quantité de lits dans lesquels on avait couché ».
- d'un fusil « caché dans un lit » et de 2 pistolets « cachés dans un buffet ».

Il faut dire qu'une perquisition du château a été faite le 11 floréal au matin par Cluny, juge du tribunal révolutionnaire de Rennes, dont il dresse le rapport :

« dans la chambre en haut du corps de logis qui est à gauche en entrant

- beaucoup de paille répandue
- les débris et vestiges de grand n^{bre} d'individus qui avaient couché.

« dans les divers greniers grand n^{bre} de danrée, bled, grains noirs, pommes de terre, aricots blancs.. dans trois autres chambres et cabinet, des lits garnis avec des draps tout blancs où on avait couché

« dans la cour du château, un grand bassin de cuivre avec environ un seau de bouillon gras. »

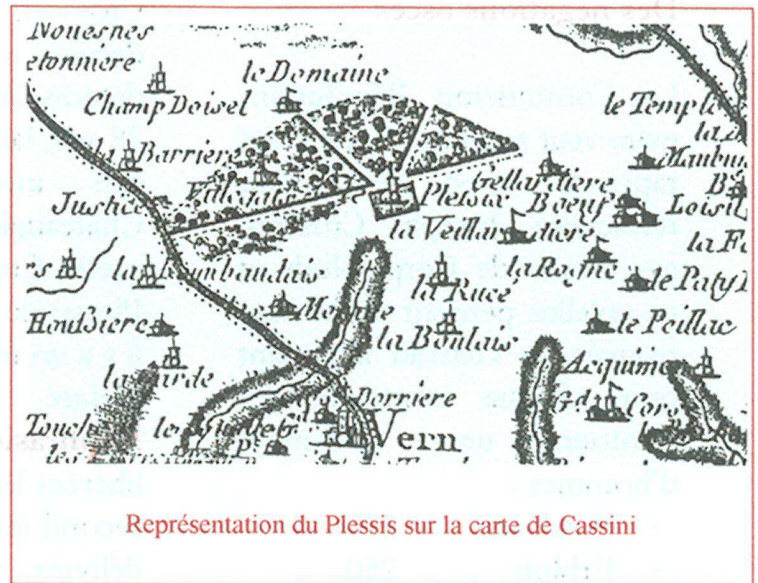
Jeanne Coudé domestique, justifie la grande quantité de denrées alimentaires ainsi : « qu'on était dans l'habitude de tuer tous les ans des vaches, des veaux et des cochons, et de les saler pour les besoins de la maison »

Euphrasie dit « qu'elle conservait ce grain pour la subsistance de ses ouvriers, qu'elle y fut autorisée par le citoyen Elias, maire de Rennes que d'ailleurs elle n'avait que sa provision, qu'elle pouvait peut-être avoir en bled noir quelques boisseaux de plus qu'il ne lui fallait, qu'elle le conservait pour des particuliers qui le lui avaient demandé pour semence ». L'état des subsistances dressé les 21 et 22 floréal en son absence confirmera ses dires.

Dans son 2^{ème} interrogatoire, elle précise « qu'en habitants de la maison et ouvriers elle avait 20 personnes à nourrir par jour »

Mais leur réponse au sujet de la paille étendue un peu partout est beaucoup plus subtile : le château du Plessis ayant été l'objet de la part des troupes républicaines de plusieurs dégradations pendant l'hiver précédent, voici comment s'en tire

Euphrasie : « que cette paille avait servi à coucher des soldats de l'armée du Nord (de Mayence) lesquels lui volèrent quantité d'effets et qu'il n'y est couché personne depuis ce temps » et **Pélagie** de préciser que sa sœur « laissait cette paille exprès pour prouver aux Commissaires qui devaient venir faire vérification des torts qui lui avaient été faits, qu'elle avait logé des volontaires ». Ces faits remontent au 14 frimaire an II



Représentation du Plessis sur la carte de Cassini

et c'est le juge de paix et officier de police René Bouinai qui est venu constater les dégâts :

- Le jeudi soir, 150 soldats envahissent la maison et demandent nourriture et logement. La paille ne leur suffit pas et 9 lits sont occupés. Les 12 cheminées du vaste logis consomment 5 à 6 cordes de gros bois dans la nuit. Les meubles et portes sont brisés, des vols sont commis.
- Le lendemain, ce sont 400 soldats, 60 à 80 chevaux et 5 à 10 pièces de canon qui envahissent la propriété. **Euphrasie** doit fournir 3 milles de foin et 1000 livres de paille. Plus de 10 cordes de gros bois brûlent dans les cheminées et dehors. 60 volailles et 4 canes sont dévorées.
- D'autres vols suivent le samedi
- Enfin 60 cavaliers couchent encore le lundi et de nouveaux vols s'ensuivent.

Quant aux lits utilisés la nuit du 10 au 11 floréal, le nombre varie de 8 à 13 dans leurs réponses et **Euphrasie** déclare « qu'ils sont assez communément utilisés pour coucher des ouvriers dont la demeure trop éloignée ne leur permet pas de s'en aller.. qu'elle n'est pas dans l'usage de les changer, vu que le linge est trop cher et qu'ils servent jusqu'à ce qu'ils ne soient sales ».

Des négations osées

La Commission Révolutionnaire veut aussi connaître leurs rapports avec le prêtre réfractaire Joseph Crosson, ex- vicaire de Corps-Nuds et ce qu'elles pensent de la note trouvée au château indiquant pour chaque commune des alentours un nombre d'hommes :

- Bourbarré	200
- Erblon	250
- Cornu	150
- Bruz	150
- Chartre	100
- Orgère	150
- St Jacques	<u>200</u>
	1200

Elles répondent ne pas connaître Crosson et ne l'avoir jamais reçu. Elles ne savent qui est l'auteur de la note laissée par les chouans.

Une déclaration de Valleray quelques jours avant le 2^o interrogatoire contredit leurs dires : il y affirme que le prêtre

Crosson, avant d'être guillotiné le 17 juillet dernier, a dit avoir célébré la messe chez les demoiselles Louason et que Jacques Berhaut, 28 ans, laboureur à Noyal-sur-Seiche, lors de son interrogatoire du 21 floréal à Châteaugiron, a déclaré qu'il avait conduit le prêtre Crosson de la métairie de Villegast au Plessis de Vern chez les demoiselles Louason, il y a un mois environ.

Malgré d'aussi fallacieuses réponses, **Euphrasie Louason** et **Jeanne Coudé** sont libérées le 29 frimaire an III, à la suite de leur second interrogatoire. **Euphrasie** a pu se faire délivrer un certificat de civisme de la Municipalité de Vern. Il faut dire que le temps est à l'accalmie : il y a quatre mois que Robespierre est tombé, le 9 thermidor. **Pélagie**, elle, est « renvoyée par la commission révolutionnaire vers le comité de surveillance comme présumée être mère et femme d'émigrés. Le 2 frimaire 3^{ème} année républicaine la dite Louason est transférée à la maison dite le bon pasteur ». Signé Eon membre du comité de surveillance. Le péril royaliste extérieur semble alors plus grand que le péril intérieur.

Deux autres détenus domestiques au château, Julienne Deschamps et Joseph Malœuvre ont déjà été mis en liberté, la première le 25 fructidor an 2 et le second après un sursis pour certificat de civisme le 1^{er} vendémiaire an 3

M.T.G

Ont participé à ce numéro :

Armelle Biscéré
 Viviane Bérichel
 Yvonne Bernard
 Marie-Thérèse Guilloux
 Romain Guilloux
 Roger Huche
 Camille Lagarrigue
 Jocelyne Lemée
 Léon Pérouas
 Annick Perron
 Jean-Claude Reucheron

Si vous êtes lecteur d' « Histoires de Vern » et que l'avenir de ce bulletin (qui fête son cinquième anniversaire) vous concerne, si vous vous intéressez à l'histoire de votre commune, retenez la date du 13 octobre 1999 où se tiendra

**L'Assemblée Générale de
 l'association « Vern 1789 »**